

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2019

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1548)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 700

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 56

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« le II de l'article 34, les II et IV *bis* à IV *septies* de l'article 36 »

les mots :

« les I *bis*, III et IV de l'article 31, le II de l'article 34, les II *bis* à IV et V à VI de l'article 35, les I, II et IV *bis* à IV *septies* de l'article 36 ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.